

Nouveau Doyen à la Fac de Nancy

Par **Vardaria**, le **10/05/2010** à **18:49**

M Germain a été nommé Doyen de la faculté de droit.

C'est l'un des meilleurs profs de la fac. Le droit constitutionnel n'a jamais été aussi passionnant, vivant et intéressant qu'avec lui. Ce prof est aussi un des plus gentils (ça fait neuneu de dire ça mais bon pas d'autre mot), toujours disponible et à l'écoute des élèves.

L'an passé il avait même mis en place une permanence pour que les élèves souhaitant une explication puissent le rencontrer pour comprendre la note obtenue. Il a toujours le sourire.

J'espère qu'il restera ce prof génial (qui a un fan club sur FB) et qu'il mettra un peu de sa gaieté dans la vie administrative et pédagogique de la fac.

Félicitation M Germain

Par **jeeecy**, le **11/05/2010** à **09:42**

Bonjour

Merci pour cette information.

Effectivement, Monsieur GERMAIN est une personne de qualité et je pense qu'il sera un excellent Doyen de la faculté de droit de Nancy.

Par **Yann**, le **11/05/2010** à **11:28**

Félicitations à Mr Germain qui était en effet un excellent prof.

Mr Cachard s'est-il présenté ou n'a-t-il pas souhaité poursuivre sa charge?

Par **H2o**, le **11/05/2010** à **15:20**

Bonne nouvelle si le nouveau doyen est réellement à l'écoute de ses administrés...

J'ai été très déçu une fois d'être accueilli et de n'avoir mais pas du tout été entendu.

Bref c'est mon histoire et... tant mieux si je peux être compris à l'avenir!!!

Par **Vardaria**, le **11/05/2010** à **19:24**

D'après ce que j'ai entendu dire M Cachard n'a pas souhaité poursuivre sa charge. J'en mettrais pas ma main à couper.

Par **Emi16**, le **27/05/2010** à **19:20**

Je confirme : M. Germain est un très bon prof.
C'est une bonne nouvelle

Par **Mazart**, le **14/09/2010** à **09:12**

Je suis également très heureux de l'élection de M. Germain, très bon enseignant et je pense qu'il fera un très bon doyen.

Je confirme qu'il était le seul candidat à l'élection du poste de doyen (je l'avais vu sur l'ENT peu de temps après son élection).